



LAMY CLERMONT FERRAND

52, av. Julien
63038 CLERMONT FERRAND Cedex 1
Tél. 04 73 91 52 38 - Fax 04 73 92 01 42
www.lamy.net **

RESIDENCE MARIVAUX GRAND PARC

*19, 19 bis, 21, 23, 23 bis, rue Marivaux
18, rue des Neufs Soleils
63000 CLERMONT-FERRAND*

REUNION DU 11 MARS 2010

PRESENTS: M. ASTIER, M. LAVET, M. TIXIER, Mme LEFORT, M. GENESTE, M. MICHON
M. SOUBEN, Mme THEVENOT, M. VINCENT, M. MIALON

EXCUSES : Mme JAMET, Mme SIAKA, Mme MIRAMONT, M. BOUILLOT

SYNDIC : M. KAÏS

PREPARATION DE L'ASSEMBLEE GENERALE :

L'assemblée générale se tiendra dans la salle polyvalente au Corum Saint Jean le mercredi 19 mai 2010 à 15h.

Outre les points habituels, les questions suivantes seront inscrites à l'ordre du jour à savoir :

- Fonds de roulement : 9000 €.
- Assurance.
- Consultation du conseil syndical avec trois devis pour des travaux supérieurs à 800 € TTC.
- Procédure : un point sera fait sur les problèmes de sécurité.
- Demande de Mme PUJO-CHINCHOLLE.
- Demande de M. VINCENT.
- Point d'information sur le stationnement sur les parkings privés.

DIVERS :

- La prochaine réunion du conseil syndical se tiendra dans les bureaux du syndic LAMY le mercredi 7 avril 2010 à 17h avec la question suivante, à savoir :

- Avancement des dossiers en cours

- Lettre d'information aux copropriétaires en ce qui concerne la procédure : celle-ci sera adressée dans le courant de la semaine 12.

- Problèmes d'odeurs : le syndic relance la société VINCI à ce sujet. Une copie des courriers adressés à VINCI seront envoyés à Maître REBOUL-SALZE.

- Levée des réserves des espaces verts : Un courrier sera adressé à la société JARDINAN avec copie à la société VINCI pour rappeler ses obligations en vue de la levée des réserves.
- Diagnostic de conformité des ascenseurs : le syndic adressera un courrier à la société ASTREM pour connaître l'état d'avancement de leurs investigations réalisées suite au diagnostic du bureau APAVE.
- Problème des baguettes d'habillage des parements en façade avant du bâtiment F : Une lettre recommandée avec A.R. sera adressée à la société VINCI pour dégager toute responsabilité de la copropriété en cas d'accident.

Fait à Clermont-Ferrand le 22 mars 2010

LE SYNDIC

A handwritten signature in black ink, consisting of several overlapping horizontal strokes, positioned below the text 'LE SYNDIC'.